



**Appel à projet de recherche CFTC sur le thème**  
**Les perspectives du compte personnel d'activité (CPA)**

**DATE LIMITE D'ENVOI DES PROPOSITIONS**

**SAMEDI 24 NOVEMBRE 2018**

**CONTEXTE DE L'APPEL D'OFFRE**

Dans le cadre d'une convention avec l'IRES, la CFTC lance un appel à projets de recherche ouvert en particulier aux équipes et laboratoires des disciplines suivantes : sciences humaines, sociales, économiques et de gestion.

L'IRES, créé en 1982 par l'ensemble des organisations syndicales représentatives françaises avec le concours du gouvernement, a pour vocation d'apporter à ces organisations des éléments d'appréciation et d'analyse sur l'ensemble des questions économiques et sociales.

Une des missions de l'institut est de soutenir l'effort de recherche propre à chaque centrale syndicale. Les études répondent aux besoins spécifiques de chaque organisation syndicale, seule responsable de leur définition, et réalisées par des chercheurs ou des équipes de recherche librement choisies par les organisations.

C'est dans ce cadre que le service Politique sociale recherche des chercheurs susceptibles de mener à bien des études prospectives et/ou de terrain, dans le cadre de la convention 2018 avec l'Ires.

**L'un des deux thèmes retenus cette année est celui du CPA.**

---

**1/ THEMATIQUE ET OBJECTIFS DE RECHERCHE**

**2/ NATURE DU PROJET ET COMPETENCES RECHERCHEES**

**3/ REALISATION ET SUIVI**

## **1/ THEMATIQUE ET OBJECTIFS DE RECHERCHE**

### **PRESENTATION DE LA THEMATIQUE**

Les parcours professionnels sont aujourd'hui beaucoup moins linéaires qu'ils ne l'étaient auparavant : changements de métier, d'employeur, de statut... Pour faciliter ces transitions, un nouvel outil a été mis en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : le CPA (Compte personnel d'activité). Comme son nom l'indique, il est rattaché à une personne et non plus à un contrat de travail. Il comprend 3 comptes : personnel de formation, prévention de la pénibilité, engagement citoyen. Cette portabilité des droits était revendiquée depuis de nombreuses années par la CFTC. Elle permet en effet de sécuriser les parcours professionnels et offre davantage d'autonomie aux travailleurs qui peuvent désormais utiliser leurs droits acquis quand ils le souhaitent (entre deux emplois par exemple).

Mais le CPA n'en est qu'à ses débuts. Il est voué à évoluer et à s'étoffer. C'est en tout cas ce que croit et encourage fortement la CFTC qui promeut un CPA ambitieux, rassemblant l'ensemble des droits sociaux : chômage, retraite, couverture santé de base ou complémentaire, formation, aides au logement, prestations familiales, épargne salariale. Pour Philippe Louis, il s'agit aussi d'une occasion pour « adapter notre modèle de protection sociale aux réalités actuelles » et reconnaître de nouveaux droits : garantie universelle des loyers, congé parental individualisé et fractionnable.

### **MOTIVATION ET OBJECTIFS DE LA CFTC**

Une étude sur ce sujet permettrait d'analyser les premiers retours sur le CPA, ainsi que ses perspectives d'évolution.

## **2/ NATURE DU PROJET ET COMPETENCES RECHERCHEES**

### **NATURE DU PROJET**

Cette étude se veut avant tout prospective.

Cependant, le CPA étant déjà en place, il conviendra d'établir dans une première partie un état des lieux de la situation actuelle en rappelant les enjeux, les acteurs, les impacts positifs comme les difficultés rencontrées.

### **COMPETENCES RECHERCHEES**

Nous recherchons des auteurs sachant être autonomes dans leur travail et force de propositions (même si un suivi régulier sera mis en place avec la CFTC).

Des qualités et expériences d'investigation, une bonne connaissance du marché du travail et de l'emploi sont fortement recommandées.

### 3/ CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'ÉTUDE

- Cette étude peut s'inscrire dans les travaux de recherche d'étudiant en thèse de doctorat ;
- une biographie détaillée ainsi qu'un curriculum vitae scientifique et une liste des publications doivent être fournis ;
- le travail est rémunéré 8000 € (versements en plusieurs fois, à chaque étape de la réalisation du rapport) ; les frais de publication sont à la charge de la CFTC ;
- l'étude devra être réalisée au plus tard pour 2020 ;
- le livrable final prendra la forme d'un rapport de 230 000 signes environ (150 pages environ), comportant deux pages de synthèse en début de document, ainsi qu'une bibliographie complète et précise des sources citées. Le rapport précisera aussi la méthodologie employée.
- il appartient au(x) chercheur(s) de déterminer les hypothèses et les méthodologies qui lui(leur) permettront de répondre au thème choisi ; les conditions d'indépendance des chercheurs sont bien sûr respectées ; les chercheurs sont responsables de leurs travaux ; même si la Confédération souhaite travailler en étroite collaboration ; un bon travail avec les acteurs de terrain est toutefois nécessaire pour la réalisation d'une telle étude.

### SUITES DONNÉES AUX TRAVAUX

- Une large publicité est faite aux travaux : diffusion au service du Premier ministre et aux autres organisations syndicales, aux personnalités scientifiques du conseil d'administration de l'Ires, parution d'un résumé dans la Lettre de l'Ires et sur son site Internet, possibilité d'article dans la Revue de l'Ires, large diffusion à des centres universitaires, etc. ;
- Présentation de l'étude aux militants CFTC, sur le site Internet et dans le cadre d'événements CFTC, de tables rondes ainsi que lors des manifestations de l'IRES.

#### Contacts CFTC

Cécile Blondelon  
Conseillère Technique  
01 73 30 43 65  
[cblondelon@cftc.fr](mailto:cblondelon@cftc.fr)

Elise Royon  
Coordinatrice de l'information sociale  
01 73 30 43 58  
[eroyon@cftc.fr](mailto:eroyon@cftc.fr)